

**Bertrand Da Ros,**  
Directeur général de SMI

# SMI : Une protection sociale « sur-mesure », agile et connectée

Mutuelle experte des contrats collectifs, SMI accompagne depuis près d'un siècle les entreprises dans la mise en place de solutions santé et prévoyance. Entre offres standards et dispositifs sur mesure, l'organisation revendique proximité et expertise pour répondre aux besoins d'un marché en constante évolution.

## Comment SMI se différencie des autres acteurs ?

Notre particularité est d'être l'une des rares mutuelles dont l'activité principale repose sur les assurances collectives. Cela nous confère une expertise solide, nourrie par une longue expérience en protection sociale, tant collective qu'individuelle. Nous avons également fait le choix stratégique de développer et de faire évoluer notre propre système d'information. Cette indépendance technologique nous permet de construire, tarifer et gérer des offres véritablement adaptées aux spécificités de chaque entreprise et aux besoins de leurs salariés, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité. Enfin, notre structure à taille humaine, adossée à la solidité financière du groupe Covéa, nous permet de conjuguer agilité, proximité et puissance, trois qualités que les entreprises recherchent aujourd'hui.

## Quelles sont les grandes tendances actuelles dans les contrats collectifs ?

Nous travaillons essentiellement sur des dispositifs sur mesure, en santé comme en prévoyance. Quatre grandes tendances dominent actuellement. La première concerne la santé : les entreprises privilégient des contrats socle obligatoires, complétés par des garanties optionnelles que chaque collaborateur choisit d'activer selon ses besoins. Deuxième tendance, la convergence : de plus en plus d'entreprises confient à un même organisme la gestion à la fois de leur contrat santé et de leur contrat prévoyance. Troisièmement, nous constatons un intérêt accru à l'intégration de services associés, utiles aussi bien aux salariés qu'aux directions des ressources humaines. Enfin, RH comme collaborateurs attendent aujourd'hui des outils digitaux simples et efficaces pour fluidifier leurs démarches et leurs échanges.

## Comment innovez-vous dans un secteur largement encadré par la législation ?

Le cadre réglementaire limite les marges de manœuvre. Mais nous faisons de cette contrainte un levier pour développer des offres différenciantes. Nos efforts portent tout d'abord sur la création de surcomplémentaires non responsables, venant enrichir un contrat socle obligatoire et intégrant des garanties innovantes attendues par les salariés. Ensuite, l'élargissement continu de notre offre de services : accompagnement bien-être, prévention, soutien psychologique... Enfin, le déploiement de solutions digitales qui facilitent le quotidien des assurés comme des services RH. Nous voulons ainsi faire de la protection sociale un véritable outil de performance et de qualité de vie au travail.

## Contact :

• [katia.choquer@mutuelle-smi.com](mailto:katia.choquer@mutuelle-smi.com)